

Date : 22 novembre 2019

Heures : 14h00-17h00

Lieu : Salle « La Transparence 1 », ST/ITIE-RDC, Kin-Gombe

« GTT »

N° : 017/2019

Page 1/13

1. Convocation	Groupe Technique de Travail (GTT)
2. Nature	Séance de travail
3. Ordre du jour	(1) Adoption de l'ordre du jour de la réunion ; (2) Adoption du PV de la réunion du 19/09/2019 ; (3) Point de situation sur l'élaboration des rapports de conciliation et contextuel 2017, pour information et orientation ; (4) Adoption du relevé des décisions/ résolutions du GTT à soumettre au C.E pour entérinement (Période : novembre 2018 à ce jour) ; (5) Feuille de route pour l'exécution des mesures correctives issues de la validation, pour discussion et décision ; (6) Divers.
4. Participants	Membres du GTT provenant des Institutions Publiques, des Entreprises extractives, de la Société Civile et du Secrétariat Technique (ST).

5. Direction des débats

La direction des débats est assurée par M. Jean Claude Katende, Membre du Comité Exécutif provenant du Collège Société Civile.

6. Présences et Vérification de la représentativité des Collèges (Voir listes des présences infra)

Les trois Collèges siégeant au Comité Exécutif sont présents ou représentés de la manière suivante :

- Les Institutions Publiques sont représentées par quatre membres provenant des structures ci-après : Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA) ; Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participation (DGRAD) ; Comité Technique de suivi et d'évaluation des Réformes (CTR) et Conseil Supérieur du Portefeuille (CSP).
- La Société Civile est représentée par trois membres dont deux siégeant au Comité Exécutif de l'ITIE-RDC.
- Le Collège des Entreprises extractives est représenté par deux membres dont un siégeant au Comité Exécutif.
- Le Secrétariat Technique est représenté par trois experts de la Cellule Technique.

Ainsi composé, le GTT a valablement siégé avec 12 membres présents.

7. Adoption de l'ordre du jour et du PV de la réunion du 19/09/2019

L'ordre du jour repris à la section 3 ci-dessus est adopté et tous les points y inscrits ont fait l'objet de débats et des délibérations par les membres. Cependant, le PV de la réunion du 19/09/2019 n'étant pas prêt, son adoption est remise à la prochaine réunion.

8. Examen des points inscrits à l'ordre du jour, débats et délibérations

8.1. De l'élaboration des rapports de conciliation 2017 et contextuel 2017-2018

Le ST a présenté aux membres l'état d'avancement de l'élaboration du Rapport de conciliation ITIE-RDC 2017 et du Rapport contextuel ITIE-RDC 2017-2018. Il a présenté aux membres les principales difficultés que lui et l'Administrateur indépendant rencontrent pour collecter les données tant contextuelles que chiffrées afin de

Date : 22 novembre 2019

Heures : 14h00–17h00

Lieu : Salle « La Transparence 1 », ST/ITI-ERDC, Kin-Gombe

« GTT »

N° : 017/2019

Page 2/13

publier les deux parties du rapport au plus tard le 31 décembre 2019. Le condensé de cette présentation est annexé au présent PV et en fait partie intégrante.

Réagissant à la présentation du ST, les membres ont déploré la faible implication du Gouvernement en général et des Ministres-gestionnaires du secteur extractif en particulier dans la mise en œuvre de l'ITIE, comparativement aux exercices précédents. Et pourtant, ont-ils conclu, l'ITIE compte parmi les piliers et les conditionnalités de toute coopération avec les institutions financières internationales, dont le FMI avec lequel le pays est en négociation pour la conclusion d'un Protocole d'Accord.

Dans la recherche des solutions idoines, le délégué du Comité Technique de suivi et d'évaluation des Réformes (CTR) s'est engagé de transmettre au ST l'Ordonnance portant nomination des dirigeants de la Caisse Nationale de Péréquation et de l'accompagner pour collecter les données attendues de la Direction de Trésorerie et Ordonnancement (DTO) du Ministère du Budget.

Après débat, le GTT a résolu de présenter aux membres du Comité Exécutif, à la prochaine réunion de cet organe, toutes les difficultés que le ST et l'Administrateur Indépendant rencontrent pour collecter les données et élaborer les deux rapports (contextuel et de conciliation).

8.2. Du relevé des décisions du GTT à soumettre au C.E pour entérinement

Le Président a demandé aux membres s'il était nécessaire et opportun de présenter au Comité Exécutif un condensé des décisions que le GTT a prises depuis que les membres de cet organe de pilotage du processus ne se réunissaient plus ? En réponse, les membres ont conclu que la présentation dudit condensé des décisions était à la fois nécessaire et opportune parce qu'il est question de rendre compte au Comité Exécutif, lui qui a institué le GTT et qui ne siégeait plus depuis novembre 2018.

Le ST a présenté aux membres un relevé des décisions prises au cours de 13 réunions du GTT tenues de novembre 2018 à ce jour. Le tableau de ce relevé se trouve à l'annexe 2 du présent PV et en fait partie intégrante.

Satisfaits de cette présentation, les membres ont néanmoins recommandé au ST :

- de ne reprendre dans le tableau que les décisions, sans les explications ;
- d'utiliser le style décisionnel et télégraphique dans la dernière colonne du tableau.

8.3. De la feuille de route pour l'exécution des mesures correctives issues de la validation

Au cours de sa réunion du 17 octobre 2019, le Comité Exécutif avait pris la décision d'élaborer une feuille de route pour l'exécution des mesures correctives issues de la validation. Pour ce faire, il avait confié au GTT la tâche d'en élaborer le projet à lui soumettre pour adoption.

Cependant, postérieurement à cette décision du Comité Exécutif, le ST a tenue des réunions techniques avec la Délégation du Secrétariat International de l'ITIE en mission à Kinshasa.

Selon le compte rendu fait par le ST, il ressort de ces réunions :

- 1° que la 2^{ème} validation de 2021 ne se focalisera pas seulement sur les 13 mesures correctives préconisées par le Conseil d'Administration de l'ITIE, mais couvrira plutôt l'ensemble de la Norme ITIE ;
- 2° que ladite validation va scruter la tournure prise par chaque exigence de la Norme afin de noter le niveau de progression ou de régression enregistré ;

Date : 22 novembre 2019
Heures : 14h00– 17h00
Lieu : Salle « La Transparence 1 », ST/ITI-ERDC, Kin-Gombe

« GTT »

N° : 017/2019

Page 3/13

3° qu'en conséquence, il importe d'actualiser le Plan de travail du Comité National de l'ITI-ERDC en le structurant dans le sens de la Norme afin de rechercher l'accomplissement de chaque exigence, et pas seulement de quelques exigences ayant posé problème à la première validation.

Au cours des débats qui ont suivi le compte rendu fait par le ST sur ce sujet, les membres ont validé les conclusions des réunions du ST avec le Secrétariat International. Ils ont également souligné la nécessité d'actualiser le Plan de travail avec la participation de toutes les parties prenantes et de fixer une date butoir pour cette actualisation.

Pour terminer enfin avec ce point, certains participants ont estimé que tous les membres du GTT n'avaient pas la même compréhension de la décision du Conseil d'Administration de l'ITI-ERDC et des mesures correctives qui l'accompagnent. Ils ont, à cet effet, exprimé le besoin d'organiser une séance de mise à niveau technique de tous les membres.

9. Relevé de décisions

Après débats et délibérations, le GTT a recommandé ou pris les décisions suivantes :

1) En ce qui concerne le PV n°015 des travaux du GTT du 19/09/2019,

il sera présenté à la prochaine réunion pour adoption.

2) En ce qui concerne l'élaboration des rapports de conciliation 2017 et contextuel 2017-2018,

toutes les difficultés que le ST et l'Administrateur Indépendant rencontrent pour collecter les données et élaborer les deux rapports seront présentées par le GTT au Comité Exécutif, à la prochaine réunion de cet organe et ce, pour compétence.

3) En ce qui concerne les décisions du GTT à soumettre au Comité Exécutif pour entérinement,

un relevé des décisions prises au cours de 13 réunions du GTT tenues de novembre 2018 au 22/11/2019 pendant que le Comité Exécutif ne siégeait pas sera soumis à ce dernier pour entérinement.

4) S'agissant, enfin, de la feuille de route pour l'exécution des mesures correctives issues de la validation,

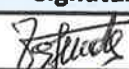
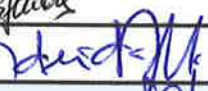
fort des conclusions des réunions techniques entre le ST et le Secrétariat International, le GTT proposera au Comité Exécutif, à sa prochaine réunion, d'actualiser plutôt le Plan de travail triennal (PTT) 2018-2021. Il reviendra au Comité Exécutif de fixer une date butoir pour l'actualisation dudit PTT.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés et personne n'ayant sollicité la parole, le Président lève la séance.

2. Date de la prochaine réunion

RAS, les membres seront contactés par courriel.

3. Validation du PV

	Nom et prénom	Signature	Date
Président	Jean Claude KATENDE		22 NOV 2019
Rédacteur	Gilbert DENINGAIDI		22 NOV 2019
Validation de la présence : Voir liste ci-dessous			



Secrétariat Technique
 Tél. +243 814 353 244 - +243 824 853 037
 E-mail : secretariat@itiedc.org
 B.P. 200 Kin 1
 Av Roi Baudouin n° 29/31 Kinshasa/Gombe
 République Démocratique du Congo

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL
LIEU : ST ITIE-RDC

VENDREDI, 22/11/2019

N°	NOMS ET POSTNOMS	STRUCTURE	FONCTION	E-MAIL	N° TELEPHONE	SIGNATURE
01	UL KATENDE	ASADHO	Pd		0811725308	
02	Abel KIBUYA	CEARAGET	chef de projet	abelkibuya@gmail.com	0852241053	
03	IP KENNA	NBBI	Hydro		0809981977	
04	N. FAGNORID	Peru co hsp	Dir. Quatre R. Et	n.fagnorid@del.paru.co	081700704	
05	K. BOTHAS	ISDA	Indice de	kibotbas@gmail.com	0815007105	
06	Abel DENINNA	ST/ITIE	Expert	abel.deninna@gmail.com	082128877	
07	dupart Kibwe	ASR	Coordon	dupartkibwe@gmail.com	081816162	
08	Leoni NATA/990	ST/ITIE	Expert		08111598	
09	Abner TSHUNZA	CTR	Expert		08113539	
10	KASONGO KASERA	DCAD	Delegue	kasongo@gmail.com	092474543	



Date	Heures	Lieu
22 novembre 2019	14h00-17h00	Salle « La Transparence 1 », ST/ITIE-RDC, Kin-Gombe

PV DES TRAVAUX DU GTT

Groupe Technique de Travail

« GTT »

N° : 017/2019

Page 4/13



Secrétariat Technique
Tél: +243 814 333 244 - +243 824 833 037
E-mail : secretariat@itie-rdc.org
B.P. 200 Kin 1
Av Roi Baudouin n° 29/31 Kinshasa/Gombe
République Démocratique du Congo

LISTE DE PRESENCE DE LA REUNION DU GROUPE TECHNIQUE DE TRAVAIL
LIEU : ST ITIE-RDC

VENDREDI, 22/11/2019

N°	NOMS ET POSTNOMS	STRUCTURE	FONCTION	E_MAIL	N° TELEPHONE	SIGNATURE
01	Robert Munganga	collège Entaboud	Représentant ENTRE-RESE	robertmunga@itie-rdc.org	099946345	
02	Frank NABITA	ST ITIE	ETRE	franknabita@itie-rdc.org	08248394	
03						
04						
05						
06						
07						
08						
09						
10						



Date : 22 novembre 2019
Heures : 14h00-17h00
Lieu : Salle « La Transparence 1 », ST/ITIE-RDC, Kin-Gombe

PV DES TRAVAUX DU GTT

Groupe Technique de Travail

« GTT »

N° : 017/2019

Page 5/13

	PV DES TRAVAUX DU GTT		Groupe Technique de Travail
	Date	: 22 novembre 2019	« G T T »
	Heures	: 14h00– 17h00	N° : 017/2019
	Lieu	: Salle « La Transparence 1 », ST/ITIE-RDC, Kin-Gombe	Page 6/13

Annexe 1

POINT DE SITUATION SUR L'ELABORATION DU RAPPORT ITIE-RDC 2017

1. Rapport de conciliation ITIE- RDC 2017

CE QUI EST FAIT PAR L'AI

Télé déclaration dans TSL par les entreprises et l'Etat. Date limite convenue avec AI : 10/11/2019

Présentement : AI procède à la conciliation et ajustement des écarts

ETAT D'AVANCEMENT

1. Entreprises extractives

a) Etat de la déclaration

Secteur pétrolier : 05/11 n'ont pas déclaré. Il s'agit de TEIKOKU, OIL OF DRC, TOTAL E&P, ENEGRGULF et EPPM

Secteur minier : Sur 108 entreprises retenues pour la conciliation, 81 ont déclaré et 35 n'ont pas déclaré à l'échéance du 10/11/2019. En annexe, la liste des entreprises qui n'ont pas déclaré.

Total recettes déclarées par l'Etat pour les 35 entreprises : 77.599.207 USD (soit 5,6% de l'ensemble de recettes du secteur minier)

b) Etat de la réconciliation

Secteur pétrolier : conciliation avancée pour les 5 entreprises, 1 entreprise, Surestram, ayant déclaré néant.

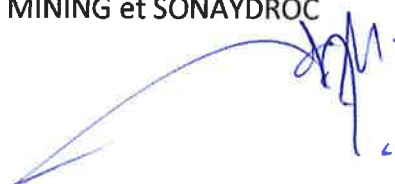
Secteur minier : Sur les 81 qui ont déclaré, réconciliation presque terminée pour 25 entreprises, conciliation en cours pour 50 entreprises et pas de réconciliation pour 06 entreprises qui ont déclaré néant alors que l'Etat a déclaré des recettes pour ces entreprises

Il s'agit de :

Nom de l'entreprise	Montant déclaré par l'Etat (en USD)
KAMBOVE MINING	3 782 093
LUISHA MINING	209 408
KATANGA METAL	141 233
CMT	15 773
MURUMBI MINERALS	6 031
SMK	35

c) Etat des écarts

Situation évolutive du fait des ajustements en cours. Cependant, ces entreprises trainent à fournir les justificatifs : Il s'agit de : BM, CHEMAF, FRONTIER, HML, KAMITUGA MINING, MKM, NAMOYA MINING, RUASHI MINING, SOMIKA, STL, TWANGIZA MINING et SONAYDROC



	PV DES TRAVAUX DU GTT		Groupe Technique de Travail
	Date	: 22 novembre 2019	« G T T »
	Heures	: 14h00– 17h00	N° : 017/2019
	Lieu	: Salle « La Transparence 1 », ST/ITIE-RDC, Kin-Gombe	Page 7/13

2. Entités étatiques

a) Etat de la déclaration

Sur 18 entités de l'Etat retenues pour la conciliation ont été contactées. Quatorze (14) ont déclaré tandis que quatre (04) n'ont pas déclaré. Il s'agit de : BCC, CEEC, DGRNK et MIN Prov des Finances du NK.

Paielements déclarés par les entreprises pour ces 04 entités :

NOM DE L'ENTITÉ	DÉCLARATIONS DES ENTREPRISES (en \$USD)
BCC	14 230 003,32
CEEC	11 965 646
DGRNK	221 717
MIN PROV DES MINES NK	158 944

b) **Etat de la réconciliation** : En cours pour toutes les entités de l'Etat ayant déclaré

c) **Etat des écarts** : Évolutif, ajustement en cours. Effort attendu de la DGDA qui réagit lentement aux demandes de justificatifs.

3. ACTIONS ENTREPRISES

A.I : Mails de relance

ST :

- Communication de l'état de chargement aux membres du C.E pour solliciter leur intervention
- Appels des points focaux et dirigeants des entreprises
- Transmission aux Ministres de la liste des entreprises et coordonnées des responsables (en cours)

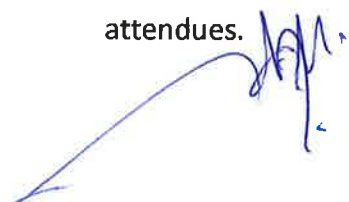
4. PROCHAINES ÉTAPES

- 01/12/2019 : Arrivée à Kinshasa de l'équipe BDO pour intensifier les ajustements
- 10/12/2019 : Fin des ajustements et début de l'élaboration du projet de rapport
- 20/12/2019 : Transmission au C.E du projet de rapport.

2. Rapport contextuel 2017et 2018

CE QUI EST FAIT

- Envoie des lettres de demande d'informations aux sources identifiées (27 sources contactées)
- Collecte des informations
- Relance des sources qui n'ont pas fourni totalement ou partiellement les informations attendues.



	PV DES TRAVAUX DU GTT		Groupe Technique de Travail
	Date	: 22 novembre 2019	« G T T »
	Heures	: 14h00– 17h00	N° : 017/2019
	Lieu	: Salle « La Transparence 1 », ST/ITIE-RDC, Kin-Gombe	Page 8/13

- Sources relancées qui n'ont toujours pas répondu : Primature, Ministère du Portefeuille, Ministère des Mines, CAMI, BCC, DTO.

SOURCE D'INFORMATION	INFORMATION DEMANDÉE	OBSERVATION
Primature	La mise en place de la caisse nationale de péréquation, Fonds minier et Fonds pour générations futures	Structure contactée, relancée, aucune suite.
Min. Portefeuille	Participations de l'Etat	Information apprêtée, ne reste que la transmission
BCC	Statistiques de production, exportations	Livraison partielle, autre info à capter dans les rapports annuels
Ministère des Mines	Entreprises ayant transformé les PR en PE	Instruction donnée au CAMI pour apprêter et livrer l'information à l'ITIE.
CAMI	Complément d'informations sur le Registre Liste des entreprises ayant cédé effectivement les 5% ou 10 % du capital social à la suite de la transformation des PR en PE.	Informations apprêtées, en attente de la transmission officielle
DTO	Rétrocessions effectives RM	Information non encore livrée nonobstant l'instruction du Ministre des Finances

CE QUI EST FAIT PRÉSENTEMENT

- Contact et travail avec des sources relancées
- Traitement et vérification
- Rédaction

PROCHAINES ÉTAPES

Proposition de calendrier

Dates/périodes	Activités
20/11-05/12	Rédaction du projet
06-07/12	Mise en commun et correction en interne
08/12	Partage avec les PP
18/12	Recueil des améliorations
19/12	Compilation des améliorations et transmission au GTT
23/12	Réunion du GTT et envoi au C.E
30/12	C.E : adoption

Merci.



PV DES TRAVAUX DU GTT				Groupe Technique de Travail
Date	:	22 novembre 2019		« G T T »
Heures	:	14h00-17h00		N° : 017/2019
Lieu	:	Salle « La Transparence 1 », ST/ITIE-RDC, Kin-Gombe		Page 9/13



Annexe 2

Relevé des décisions des réunions du GTT : Novembre 2018 - Octobre 2019 Présenté au Comité Exécutif pour entérinement

N°	Dates de réunion	Principales matières traitées	Principales décisions/ résolutions
1	20, 22, 26, 27 et 28 décembre 2018	(1) Analyse du projet de Rapport de conciliation amélioré par les Parties Prenantes (PP) et présenté par l'Administrateur Indépendant (AI) ; (2) Examen et adoption de l'agenda réaménagé de publication du Rapport de conciliation ITIE-RDC 2016 ; (3) Présentation par l'AI du projet de Rapport de conciliation intégrant les améliorations du GTT, pour adoption ; (4) Relecture et adoption du Rapport de conciliation ITIE-RDC 2016.	Après relecture du Rapport pré final intégrant toutes les améliorations recommandées par le GTT : - Le Rapport de conciliation ITIE-RDC 2016 est adopté à l'unanimité par les membres du GTT, en présence de l'AI et du ST. - Le Rapport ainsi adopté doit être soumis à l'adoption en ligne des membres du Comité Exécutif le 29/12/2018. - Tenant compte de ses dernières mises à jour et de sa signature par l'AI, le Rapport de conciliation ITIE-RDC 2016 doit être publié au plus tard le 31/12/2018.
2	15 mars 2019	(1) Examen et adoption des TDR du Cadrage des Rapports ITIE-RDC 2017 et 2018 ; (2) Examen et adoption des TDR de Recrutement de l'Administrateur Indépendant chargé de l'élaboration et de la Publication des Rapports de conciliation ITIE-RDC 2017 et 2018.	- Le GTT adopte les TDR du Cadrage et confie au ST la charge d'élaborer les Rapports de Cadrage ITIE-RDC 2017 et 2018. - Le GTT adopte les TDR de Recrutement de l'Administrateur Indépendant chargé de l'élaboration et de la Publication des Rapports de conciliation ITIE-RDC 2017 et 2018 et autorise le ST de lancer l'Avis à manifestation d'intérêt à cet effet dans les meilleurs délais.
3	06 et 07 juin 2019	(1) Discussion et validation du Projet de PTT Juillet 2018 - Juin 2021 adopté par le Comité Exécutif le 25 juillet 2018 et actualisé par le ST en 2019 ; (2) Discussion et validation du Projet des TDR du GTT ;	Après intégration par le ST de toutes les améliorations recommandées par les membres : Le GTT adopte ses TDR (attributions, composition et fonctionnement du GTT) ;



PV DES TRAVAUX DU GTT

Groupe Technique de Travail

Date : 22 novembre 2019

Heures : 14h00-17h00

Lieu : Salle « La Transparence 1 », ST/ITIE-RDC, Kin-Gombe

« G T T »

N° : 017/2019

Page 10/13

N°	Dates de réunion	Principales matières traitées	Principales décisions/ résolutions
		(3) Validation du Projet de décret relatif à la Propriété Réelle ; (4) Point sur le processus de validation de la RDC ; (5) Point sur les activités menées par le ST en avril et mai 2019 ; (6) Discussion et validation du Projet des commentaires du C.E au projet de rapport du Valideur indépendant.	- Le GTT approuve le PTT actualisé Juillet 2018 - Juin 2021 ; - Le GTT valide le projet de décret portant divulgation des propriétaires effectifs des industries extractives ; - Le GTT approuve le projet des commentaires du Comité Exécutif préparés par le ST et destinés au Valideur indépendant.
4	09 et 14 août 2019	(1) Discussion et validation du PV de sélection de l'AI chargé d'élaborer et de publier les Rapports de conciliation des exercices 2017 et 2018 ; (2) Examen et approbation des TDR pour l'élaboration et la publication du Rapport Contextuel ITIE-RDC 2017 - 2018 ; (3) Partage d'informations sur les Cadres 2017 et 2018 pour orientations du GTT ; (4) Point sur le Rapport de validation de la RDC pour orientations du GTT.	- Après analyse et examen des pièces, le GTT adopte le PV d'attribution du marché dressé par la Commission instituée par le Comité Exécutif pour sélectionner l'AI chargé d'élaborer et de publier les Rapports de conciliation des exercices 2017 et 2018 ; - Le GTT instruit le ST de notifier la décision d'attribution de ce marché dans les meilleurs délais au Cabinet BDO Tunisie Consulting, gagnant du marché, et aussi aux perdants. Il a également requis du ST de l'ITIE-RDC d'entamer les négociations avec le Cabinet BDO Tunisie Consulting en vue de la signature du contrat. - Le GTT adopte les TDR pour l'élaboration et la publication du Rapport Contextuel ITIE-RDC 2017 - 2018 et confie au ST la charge de collecter les informations, de préparer le projet de rapport à soumettre à l'amélioration des PP et à l'adoption du Comité Exécutif.
5	30 août 2019	(1) Examen et fixation des seuils de matérialité pour : - la sélection des entreprises des périmètres 2017 et 2018, - la conciliation des transactions des Entreprises publiques, - la conciliation des paiements infranationaux,	1.1. Du seuil de matérialité pour la sélection des flux significatifs : Le GTT reconduit la méthodologie qui est d'application, telle qu'adoptée par le Comité Exécutif, c'est-à-dire se saisir de ces flux non pas au moment du cadrage mais à celui de la conciliation et les divulguer dans la rubrique « Autres paiements » en les listant ;



PV DES TRAVAUX DU GTT

Groupe Technique de Travail

Date : 22 novembre 2019

« G T T »

Heures : 14h00-17h00

N° : 017/2019

Lieu : Salle « La Transparence 1», ST/ITIE-RDC, Kin-Gombe

Page 11/13

N° réunion	Dates de réunion	Principales matières traitées	Principales décisions/ résolutions
		- la conciliation des dépenses sociales ; (2) Adoption des modalités pratiques pour la collecte et la conciliation de la redevance minière et les transferts infranationaux ; (3) Partage d'informations sur les Cadrages 2017 et 2018 pour orientations du GTT.	- S'agissant des divulgations unilatérales par le Gouvernement des revenus significatifs, le GTT retient que la désagrégation de ces divulgations se fera par entreprises et par flux. 1.2. Du seuil de matérialité pour la sélection des Entreprises - Le GTT maintient le seuil de 100 000 USD adopté par le Comité Exécutif et utilisé jusqu'alors par les PP ; - Le GTT recommande au ST de fournir une explication quant à ce dans le rapport, afin de répondre aux encouragements du Validateur Indépendant de hausser le seuil. 1.3. Du seuil de matérialité des transactions des Entreprises de l'État - Le GTT décide que toutes les transactions des EP, quelle que soit leur hauteur, seront captées et divulguées. 1.4. De la sélection et de la conciliation des paiements infranationaux - Le GTT confie au ST la charge de proposer des seuils de matérialité des paiements infranationaux, en tenant compte du contexte et des réalités de terrain et de documenter toutes les difficultés qu'il aura rencontrées dans la collecte de données au niveau des ETD et des Provinces. 1.5. De la conciliation des dépenses sociales - Le GTT recommande au ST de sensibiliser toutes les parties déclarantes identifiées, afin de concilier, si possible, les dépenses sociales et environnementales dans le Rapport ITIE-RDC 2019 et ce, en attendant la publication des arrêtés interministériels définissant les modalités de collaboration entre les différents services de l'État impliqués dans les questions des dépenses sociales et environnementales ainsi que l'élaboration des cahiers des charges. Pour les rapports 2017 et 2018, les dépenses

		PV DES TRAVAUX DU GTT		Groupe Technique de Travail « G T T »	
Date	:	22 novembre 2019			
Heures	:	14h00–17h00			N° : 017/2019
Lieu	:	Salle « La Transparence 1», ST/MTIE-RDC, Kin-Gombe			Page 12/13

N°	Dates de réunion	Principales matières traitées	Principales décisions/ résolutions
			sociales et environnementales seront déclarées unilatéralement par les entreprises. 1.6. De la Collecte et du rapprochement des transferts infranationaux - Le GTT décide de la collecte intégrale d'informations sur ces transferts ainsi que sur la redevance minière et ce, à tous les 5 niveaux ; - Le GTT enjoint au ST d'adapter les formulaires de déclaration afférents à ces transferts ; - Le GTT recommande au ST de solliciter, en cas de besoin, l'appui de certains membres des Organisations de la Société Civile (OSC) lors de la collecte d'informations en province ; - Le GTT décide que, nonobstant la difficulté que cela présente au niveau des ETD et de certaines provinces, la réconciliation doit être intégrale entre les Entreprises et la DGRAD, les Provinces, les ETD et le CAMI. 1.7. De la redevance « Suivi de change » (RSC) - Le GTT a instruit le ST d'initier rapidement une lettre à adresser au Ministre des Finances enjoignant au Gouverneur de la BCC de transmettre officiellement à l'ITIE les données attendues. - Le GTT a également instruit le ST de travailler avec la BCC et les entreprises aux fins de convenir des modalités pratiques de conciliation de la RSC. - Le GTT a instruit le ST de soumettre le projet de cadrage aux PP au plus tard le 12 septembre 2019 afin de permettre à l'Administrateur Indépendant (AI) de convenir de ce dernier avec le C.E avant le 30 septembre 2019, et que la collecte des données du rapport 2017 commence au plus tard le 1^{er} octobre 2019.



		PV DES TRAVAUX DU GTT		Groupe Technique de Travail « G T T »	
Date	:	22 novembre 2019			
Heures	:	14h00-17h00			N° : 017/2019
Lieu	:	Salle « La Transparence 1 », ST/ITIE-RDC, Kin-Gombe			Page 13/13

N°	Dates de réunion	Principales matières traitées	Principales décisions/ résolutions
6	19 septembre 2019	(1) Présentation des termes de référence pour la revue des états financiers des Entreprises Publiques ; Exercices 2017 et 2018, pour adoption ; (2) Partage d'informations sur le Cadrage 2017 et sur l'élaboration du Rapport ITIE-RDC 2017 pour orientations du GTT.	Le GTT adopte les TDR pour la revue des états financiers des EP et précise que cette revue couvrira les exercices 2017 et 2018.
7	07 octobre 2019	(1) Restitution des travaux de l'atelier d'amélioration du cadrage 2017 par les parties prenantes à Lubumbashi (2) Présentation par l'AI du Rapport initial ITIE-RDC 2017 pour discussion et validation par le GTT	- Le GTT et l'AI ont convenu des points importants du Rapport de conciliation ITIE-RDC 2017 ; - Le GTT adopte le Rapport initial 2017 de l'AI¹.



¹ <https://drive.google.com/open?id=19w5rrGDzJIMVC7VxHlwZTu5Abi69ZH2i6>